



---

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, Directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le jeudi 10 octobre 2024 à 17h00, situé au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, se prononcera sur le sujet suivant:

- Octroi de contrat et autorisation de paiement - Réfection 19 avenue Ouest et 37e Rue Ouest

Lors de ces séances, les délibérations porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 17<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et Greffier-trésorier  
17 septembre 2024

---

## Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 17 septembre 2024.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 17 septembre 2024.

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et Greffier-trésorier  
17 septembre 2024